

Questions au Feuilleton

2. Cette politique vaut-elle pour les employés de CN Rail et de CP Rail et, sinon, quelle est sa politique à leur égard?

3. L'usage de ces laissez-passer est-il limité?

M. Robert Bockstael (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): 1. VIA Rail accorde un laissez-passer, permettant de voyager gratuitement sur toutes ses lignes, à ses employés comptant une année de service ainsi qu'à leur femme et leurs personnes à charge.

2. Une politique différente s'applique aux employés de CN Rail et de CP Rail. En vertu d'un accord avec la direction du CN et du CP et avec les syndicats, les laissez-passer ne sont accordés qu'aux employés qui ont été engagés avant le 14 mars 1979.

3. Le laissez-passer pour les employés de VIA Rail qui ont moins de cinq années de service ne permet de réserver une place que le jour même du voyage. Celui qui est mis à la disposition des employés de CN Rail et de CP Rail n'autorise à faire une réservation qu'une semaine avant la date du voyage et en pareil cas, seule une couchette supérieure peut être obtenue; une couchette inférieure est autorisée si l'employé voyage avec sa femme ou un enfant.

VIA RAIL CANADA INC.—LES LIGNES RENTABLES

Question n° 144—M. Turner:

1. Via Rail Canada possède-t-elle des trains qui rentrent dans leurs frais ou réalisent un profit et, le cas échéant, quels sont les numéros de lignes de ces trains et leurs points d'origine et de destination?

2. Via Rail Canada pourrait-elle augmenter le nombre de ses lignes rentables si elle disposait d'un matériel moderne?

M. Robert Bockstael (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): 1. Les charges d'exploitation dépassent les recettes provenant de tous les services ferroviaires voyageurs exploités par VIA Rail Canada Inc.

2. La rentabilité de la plupart des services voyageurs pourrait être améliorée si ceux-ci disposaient d'un matériel moderne, mais il est probable qu'aucun d'entre eux n'atteindra même le seuil de rentabilité dans un avenir prévisible, si l'on se fonde sur le rapport actuel entre les charges d'exploitation et les recettes provenant des voyageurs.

VIA RAIL—LES AGENTS DE BILLETS—LES MANUTENTIONNAIRES DE BAGAGES

Question n° 145—M. Turner:

Via Rail Canada, le CN ou le CP emploient-ils des agents de billets et des manutentionnaires de bagages?

M. Robert Bockstael (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Dans les plus grandes gares, où la charge de travail est assez considérable pour justifier une affectation à plein temps au service voyageurs, l'agent de billets ou le manutentionnaire de bagages est engagé par VIA Rail Canada Inc. Dans les petites gares, ce travail est assuré par des télégraphistes du CN et de CP Rail et en vertu de l'accord d'exploitation conclu entre VIA Rail et le CN ainsi que CP Rail.

VIA RAIL—BOMBARDIER INC.—LES TRAINS COMMANDÉS

Question n° 146—M. Turner:

1. Combien de trains LRC (légers, rapides et confortables) ont été commandés auprès de Bombardier-MLW Ltée pour être livrés à Via Rail Canada?

2. Quelles est la composition exacte de chacun de ces trains en locomotives, locomotives à vapeur, wagons-coach, wagons-salon, wagons-restaurant, wagons-bar, etc.?

3. Peut-on rallonger le train pour en augmenter la capacité de transport-voyageurs?

4. a) Sur quelles lignes les trains seront-ils utilisés, b) réduiront-ils la durée des trajets?

5. Quand Via Rail Canada prévoit-il mettre ces trains en service?

M. Robert Bockstael (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): 1. Vingt et une locomotives et cinquante voitures ordinaires ont été commandées à Bombardier Inc. (anciennement Bombardier-MLW Ltée) pour être livrées à VIA Rail.

2 et 3. Chacun de ces trains peut se composer soit d'une locomotive et d'un maximum de cinq voitures, soit de deux locomotives (une à chaque extrémité, selon la configuration pour la marche en réversible) et de dix voitures. Tous les trains sont pourvus du chauffage électrique, lequel est d'ailleurs assuré en même temps que l'alimentation de la locomotive. Pour cette raison, il n'y a pas lieu de prévoir des générateurs de vapeur. Les voyageurs trouvent à manger et à boire à bord de toutes les voitures et les sièges peuvent y être disposés de diverses façons.

4. On formule actuellement des plans d'affectation détaillés visant à mettre à profit au maximum ce nouveau matériel dans le cadre des restrictions d'exploitation actuelles.

5. Bombardier Inc. nous a informés que les trains seront livrés en 1981 et que le service voyageurs sera probablement rentable vers la fin de 1981 ou au début de 1982.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE—L'AUGMENTATION DU NIVEAU DE LA RECHERCHE ET DU DÉVELOPPEMENT

Question n° 240—M. Herbert:

Le ministre d'État chargé du Développement économique a-t-il déclaré, dans un discours prononcé le 23 septembre 1979, que le gouvernement s'engageait à élever le niveau de la recherche et du développement et, le cas échéant, pour chacune des cinq prochaines années, de quel pourcentage annuel espère-t-on le relever?

L'hon. Marc Lalonde (au nom du ministre d'État chargé du Développement économique): L'ancien ministre d'État au Développement économique, l'honorable Robert René de Cotret, a en effet indiqué dans un discours prononcé le 23 septembre 1979 que son gouvernement s'était engagé à accroître la recherche et le développement au Canada.

Dans le discours du trône qui marquait l'ouverture de la première session de la trente-deuxième législature, le 14 avril 1980, le gouvernement a réaffirmé son engagement d'accroître les dépenses globales du Canada affectées à la recherche et au développement à 1,5 p. 100 du produit national brut.

Le gouvernement étudie actuellement les politiques et plans nécessaires à la réalisation de cet engagement qui sera entreprise dans le cadre de ses vastes politiques en matière de développement économique. Le gouvernement n'est pas encore en mesure de préciser le temps qu'il lui faudra pour répondre de cet engagement. Le gouvernement fédéral reconnaît qu'il faut envisager d'accroître ses efforts en ce sens, mais également que, selon les normes internationales, le secteur privé doit s'efforcer encore plus d'augmenter le niveau de recherche et de développement.